Et voilà, M. l'ORATEUR, ce que notre gouvernement nous demande d'adopter. Il veut que nous demandions au gouvernement impérial de créer pour nous des législatures provinciales auxquelles seront déférées toutes les affaires locales, et une législature générale dont les attributions serent de légiférer sur les sujets d'un intérêt commun, attributions dont les législatures provinciales ne pourraient pas s'acquitter aussi bien. Je dis donc, M. l'ORA-TEUR, sachant que cette question n'est pas nouvelle, que nous devons comprendre pourquoi cette mesure a été si vivement approuvée par les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, et pourquoi elle a reçu les suffrages des ministres de Sa Majesté. (Ecoutez! écoutez!) Ici se terminant l'historique que j'ai voulu faire de cette importante question, je vais essayer d'entrer dans son mérite; mais je vous assure, M. l'ORATEUR, que je sens toute la difficulté qu'il va y avoir pour moi de traiter ce sujet devant la chambre, vu sa gravité et les conséquences incalculables qu'il est destiné à produire. (Ecoutes ! écoutes!) La chambre haute a déjà adopté le projet, et je ne pense pas que ses membres puissent, avec justice, être taxés de ne lui pas avoir donné toute la considération que son importance demande; je crois, au contraire, qu'ils ont discuté cette question avec calme et réflexion pendant les quatro dernières semaines, et ils ont donné là un exemple à suivre. Il ne s'ensuit pas, cependant, que les membres de la chambre haute doivent être taxés de s'être hâtés inconsidérément.

L'Hon. J. S. MACDONALD-Qui leur

fait ce reproche?

M. MORRIS-L'hon, député de Cornwall est un de ceux qui le leur ont fuit.

L'Hon. J. S. MACDONALD—J'ai dit qu'ils s'étaient trop hâtés, et je prends la

responsabilité de mon assertion.

M. MORRIS—J'ai la mémoire assez heureuse, et je crois que " hatés inconsidérement" sont les mots dont il a eu le malheur de faire usage. Je ne veux pas, toutefois, disputer avec mon hon. ami à l'égard des paroles qu'il a pu employer ; je tiens plutôt à dire que le temps passé ici et ailleurs à discuter cette question n'a pas été perdu. Je pense qu'il est de notre devoir de considérer cette question à tous ses points de vue, et croyant que le projet sera adopté Par cette chambre, je reconnais la nécessité de le discuter longuement et librement afin que le pays puisse juger de son mérite.

(Ecouter! écouter!) Cela dit, M. l'Ora-TRUR, je désire faire connaître que je donne mon appui à la proposition maintenant devant la chambre, parce que je crois sincèrement que cette union aura pour effet de resserrer nos liens avec la Grande-Bretagne bien plus que ne le pourrait aucun autre (Ecoutez ! écoutez !) système.

UNE VOIX-Elle aura plutôt l'effet de

les relacher.

M. MORRIS-Un hon. membre dit qu'elle nous mènera à l'indépendance. Eh! bien, je lui réponds et dis en même temps à cette chambre que sculement deux destinées nous sont réservées. Il faut ou que nous grandissions en force, en riches: e et en puissance, par le moyen de cette union, sous l'égide de la Grande-Bretagne, ou que nous soyions absorbés par la république voisine. (Ecouter! écoutes!) Dans la position où nous sommes. c'est, à mon avis, la seule conclusion à laquelle on peut arriver.

UNE VOIX—Le peuple ne veut pas de

cette union.

M. MORRIS-Un hon, monsieur dit que le pays ne veut pas d'une union fédérale; nous le savons, au contraire, en faveur de ce Quand l'esprit public est changement. adverse à une mesure, le peuple n'a-t-il pas à sa disposition les moyens de faire connaître qu'il s'y oppose ; or, comment se fait-il que le bureau de cette chambre ne soit pas couvert de pétitions contre le projet s'il est aussi impopulaire que voudraient nous le faire croire quelques bon. membres?

Un Hon. MEMBRE—Il n'y a pas non plus de pétitions demandant que ce projet

soit adopté.

M. MORRIS-Pourquoi n'y en a-t-il pas? N'est-ce pas parce que le gouvernement a été constitué dans le but d'effectuer cette union ? (Ecoutes! écoutes!) Est-ce qu'une forte majorité des représentants du peuple n'est pas en faveur de cette mesure? Si ces députés n'en veulent pas, ils n'ont qu'à la rejeter; mais ils lui donnent au contraire leur appui, parce qu'ils savent qu'un changement quelo nque est essentiellement nécessaire, et qu'ils ont confiance dans la sagesse de ceux qui se sont chargés de tirer le pays de la crise où il se trouve. Si les hommes publics de cette province ont pris autant à cœur ce projet, c'est qu'ils voient en lui un moyen de perpétuer notre alliance avec la mère-patrie.

L'Hon. M. HOLTON-Ce moyen se

changera en une déception.